

Dominique Bussereau élu 2e vice- président du Groupement des Autorités Responsable de Transport

jeudi 16 octobre 2014, par [lpe](#)

Dominique Bussereau, Président du Conseil général de la Charente-Maritime, Député et Ancien Ministre a été élu le 15 octobre 2014 2e vice-président du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) aux côtés du Président Louis Nègre, Sénateur des Alpes-Maritimes et du 1er vice-président Roland Ries, Maire de Strasbourg.
À noter également que Frédéric Neveu, adjoint au Maire de Saintes, a été élu membre du Bureau référent pour la billettique.

A propos du GART :

Fondé en 1980, le GART réunit un grand nombre d'agglomérations et de régions et 65% des départements français, toutes autorités organisatrices de transport sur leur territoire.

Plate-forme d'échanges et de réflexion, le GART propose des axes de travail visant à impulser la mise en place de la mobilité durable. Il compte 277 adhérents (dont 59 Départements).

Politiques de déplacements, stationnement, circulation, urbanisme, aménagement du territoire, politique de la ville, relations contractuelles entre les acteurs, financement des transports, tarification, billettique, NFC, accessibilité, transport départemental et régional, fret ferroviaire ... Sont autant de champs d'intervention du GART.

Rappel : le Département est l'autorité compétente pour organiser les transports interurbains dans la limite territoriale du département.

Échelons essentiels entre les agglomérations et les régions, les départements organisent également le transport à la demande, un outil répondant aux besoins spécifiques des populations isolées, personnes handicapées ou âgées, populations enclavées.

En Charente-Maritime le budget alloué aux transports constitue le 2e poste budgétaire du Département (36,5 M€) après l'action sociale (RMI, PMI, aide aux personnes âgées...).